

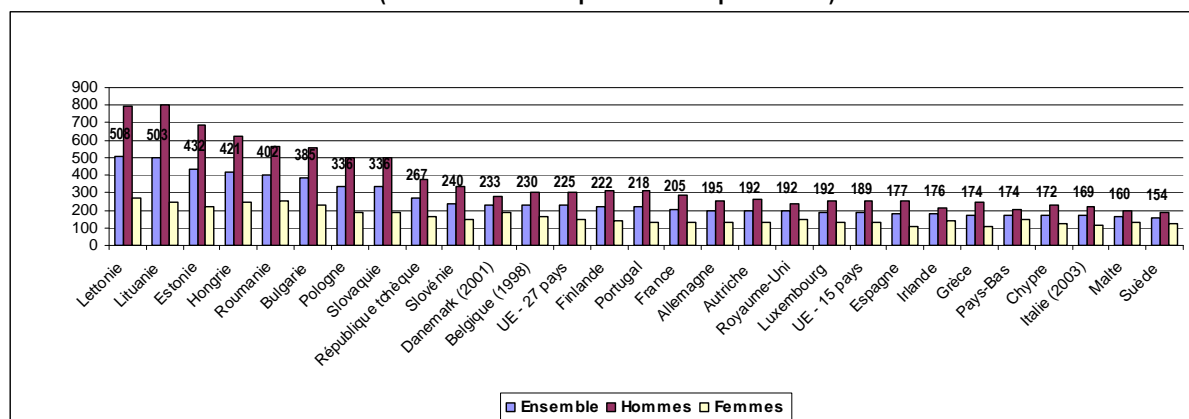
Indicateur n° 4 : Mortalité prématurée, par sexe.

**Taux standardisés de mortalité prématurée
(décès avant 65 ans pour 100 000 personnes)**

	2001	2002	2003	2004	2005
Total	225,6	221,2	218,7	206,6	204,8
Hommes	315,7	309,2	305,0	285,6	284,4
<i>dont 15-24 ans</i>	<i>87,5</i>	<i>81,6</i>	<i>75,9</i>	<i>71,4</i>	<i>71,1</i>
Femmes	137,9	135,5	134,5	129,7	127,5
<i>dont 15-24 ans</i>	<i>32,2</i>	<i>30,1</i>	<i>26,0</i>	<i>25,6</i>	<i>25,3</i>

Source : Eurostat - Inserm CépiDc.

**Mortalité prématurée dans l'Union européenne en 2005
(taux standardisés pour 100 000 personnes)**



Source : Eurostat.

L'analyse de la mortalité prématurée est particulièrement informative pour le décideur dans la mesure où il s'agit, pour la plupart, de décès qui auraient pu être prévenus par des actions adaptées. Par exemple, pour la mortalité prématurée liée au cancer, des actions sur les facteurs de survenue (notamment le tabac et l'alcool), sur le dépistage et sur la prise en charge du cancer à un stade plus précoce seraient susceptibles de limiter la mortalité prématurée.

En 2005, le nombre de décès prématurés, survenus avant 65 ans, s'élevait à près de 111 000 pour la France entière, ce qui représente globalement 21 % de l'ensemble des décès, mais 28 % des décès masculins et 13 % des décès féminins. La mortalité prématurée est en effet très inférieure chez les femmes à celle des hommes et ce pour toutes les classes d'âge avant 65 ans.

La diminution du taux standardisé de mortalité prématurée est assez importante pour l'ensemble des deux sexes de 1990 à 2005, toutefois cette diminution est plus prononcée chez les hommes (-27 % contre -19 % pour les femmes, s'agissant des personnes âgées de 0 à 64 ans pour la France métropolitaine). De plus, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, la baisse de la mortalité prématurée est plus prononcée chez les jeunes de 15 à 24 ans (-37 % globalement en France métropolitaine).

Selon Eurostat, la comparaison des taux standardisés de mortalité prématurée dans les pays de l'Union européenne place la France derrière ses voisins européens de niveau de développement comparable pour l'année 2005. Le taux standardisé français de mortalité prématurée, tous sexes confondus, est supérieur au taux moyen européen quand on limite l'analyse aux pays de l'Europe des 15 (205 décès prématurés pour 100 000 personnes en France contre 189 dans l'Europe des 15). Seuls la Finlande, le Portugal (ainsi que le Danemark et

la Belgique à partir de données datant respectivement de 2001 et 1998) présentent un taux de mortalité prématurée plus défavorable. Le classement de la France s'explique surtout par la mortalité prématurée élevée des hommes, alors que celle des femmes se situe dans la moyenne. Les 12 pays ayant adhéré depuis peu à l'Union européenne présentent quant à eux des taux de mortalité prématurée nettement supérieurs à la moyenne des pays de l'Europe des 15.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur n° 4 :

Le *taux de mortalité prématurée* est un indicateur classique, présent dans de nombreuses bases de données, qui témoigne de la mortalité survenue avant un âge donné, habituellement 65 ans. Cet indicateur est retenu dans la base Echi-2 et est présent (sous forme standardisée) dans les bases de l'OMS (HFA-DB) et d'Eurostat (NEWCRONOS). Il se définit comme la mortalité avant l'âge de 65 ans pour 100 000 personnes et se calcule de la manière suivante :

Taux de mortalité prématurée pour l'année N dans la population P = 100 000(nombre de décès avant l'âge de 65 ans dans la population P durant l'année N) / (effectif moyen de la population P âgée de moins de 65 ans durant l'année N).*

Pour comparer globalement la mortalité dans des populations différentes ou entre des périodes différentes, on ne peut utiliser le taux brut de mortalité car il ne tient compte ni des différences de structure d'âge entre différentes populations ni de l'évolution de la structure d'âge dans le temps. Ainsi une région dont la population est âgée peut avoir un taux brut de mortalité relativement élevé uniquement du fait de sa structure d'âge. Pour éliminer cet effet de l'âge, on utilise des *taux standardisés*, en se basant sur la structure démographique de la population européenne.